



## Délaissement de mineur

Par **Emillie**, le **20/12/2018** à **20:46**

Bonsoir ,

J'ai besoin d'aide . Je suis maman de deux enfants , j'ai embauché une nourrice agréer le 1et octobre . Tout ce passé bien jusqu'au jour ou un lundi à 16h15 en allant récupérer mon fils de 6 mois cette dernière dernière mis 10 minutes avant de m'ouvrir la porte une fois la porte ouverte j'ai constaté quelle n'était pas dans son état normal elle trébuché sur son meuble d'entrée ce tenais au mur pour pouvoir accédé à la pièce de vie ou était mon ! Dans son cosy sur la table pas attaché elle ne savais plus aligner deux mots ! J'ai appelé la police étant persuadé qu'elle se avais bu de l'alcool et en effet après l'avoir fais soufflé elle avais 2.2 grammes d alcool dans le sang ! Elle a fais 24heure de garde à vu a reconnu les fait aujourd'hui j'ai était reçu par un policier qui m'a expliquer que j'étais convoqué au mois dé mai au tribunal ou elle sera jugé . Je souhaite lui demander des dommages et intérêt car j'ai perdu une semaine de salaire réduit mon activité je ne peux plus travailler le mercredi ! Et également des dommages pour la mis en danger de mon fils mais comment demandé et combien ? Pouvez vous m'aider ? Bien cordialement